

IDÉES

## S'attaquer aux «zones de vulnérabilité»

*Pour une nouvelle politique d'éducation centrée sur l'inclusion et les compétences de tous*

24 octobre 2016 | Maryse Potvin, Georges Leroux et Valérie Vinuesa, Marie Mc Andrew et Julie Larochelle-Audet, Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch - *Respectivement de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Trois-Rivières* | Éducation



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Malgré des avancées majeures du Québec pour adapter son système éducatif à la diversité, notamment pour accueillir les jeunes issus de l'immigration dans le secteur français, la recherche québécoise révèle cependant des «zones de vulnérabilité», qui prennent parfois la forme de processus ou de pratiques qui ont des effets involontairement préjudiciables sur les parcours scolaires.

Le 16 septembre dernier, le ministre de l'Éducation a annoncé une consultation publique en vue d'élaborer une Politique de la réussite éducative, de la petite enfance à l'âge adulte. Parmi les thèmes de réflexion, qui font partie des grandes priorités du XXI<sup>e</sup> siècle, la prise en compte de la diversité, l'adoption de pratiques d'équité et le développement des compétences interculturelles et civiques du personnel scolaire et des élèves sont particulièrement centraux.

En effet, et malgré l'expertise développée dans les milieux, les intervenants des systèmes éducatifs doivent prendre en compte des réalités de plus en plus complexes, devant lesquelles ils se sentent parfois démunis : discriminations multiples et racisme, accommodements raisonnables, arrivée de réfugiés, radicalisation, et autres. Face à ces enjeux, l'adaptation des institutions pour favoriser le vivre-ensemble et garantir des conditions d'équité pour chacun représente un défi permanent.

## **Des carences**

Le Québec a fait des avancées majeures depuis les années 1960 pour adapter son système éducatif à la diversité, notamment pour accueillir, depuis la loi 101, les jeunes issus de l'immigration dans le secteur français, qu'ils fréquentent aujourd'hui à plus de 90 %. En témoignent un dispositif impressionnant, ainsi que les résultats globalement favorables de ces élèves en matière de persévérance scolaire au secondaire et de cheminement vers les études collégiales et universitaires. À cet égard, les élèves de 2e génération (nés au Canada de parents immigrants) ont un profil plus positif que l'ensemble des élèves québécois, et ceux nés à l'étranger font preuve d'une résilience supérieure à celle de leurs pairs natifs de milieu socio-économique équivalent.

La recherche québécoise révèle cependant des « zones de vulnérabilité », qui touchent autant la prise en compte des besoins et réalités de certains de ces élèves que le vivre-ensemble dans les écoles. Elles prennent parfois la forme de représentations, de processus ou de pratiques qui ont des effets involontairement préjudiciables sur les parcours scolaires, tels qu'une offre de services inappropriée au regard des besoins, une « culturalisation » des difficultés scolaires, une faible adaptation des liens école-famille-communauté à la réalité pluriethnique, ou encore une inadéquation des processus d'évaluation et de classement des élèves.

Ainsi, plusieurs jeunes arrivés en cours de scolarité secondaire au Québec, souvent allophones ou en situation de grand retard scolaire, sont dirigés dès 16 ans au secteur de la Formation générale des adultes (FGA), où les services sont moins nombreux ou adaptés à leurs besoins. Par ailleurs, de nombreux jeunes des minorités visibles connaissent une construction identitaire difficile, marquée par des sentiments de racisme et d'injustice, et un parcours scolaire moins favorable, affecté par leur « surétiquetage » comme élèves en difficulté et des mesures disciplinaires plus sévères.

Par ailleurs, la formation initiale du personnel scolaire sur la diversité se résume souvent à un seul cours dans les programmes de quelques universités, et les étudiants ne sont pas évalués sur leurs compétences interculturelles dans les stages. De plus, le corps enseignant est encore peu diversifié, et le personnel issu de l'immigration récente rencontre des obstacles en emploi. Enfin, les études constatent des difficultés, des malaises ou des résistances chez les enseignants pour aborder des sujets sensibles, notamment les questions religieuses, les rapports entre majoritaires et minoritaires et les droits et libertés, même chez les enseignants d'éthique et culture religieuse ou d'histoire et éducation à la citoyenneté.

## **Rendre obligatoire la formation sur la diversité**

Une politique nationale d'éducation sur la réussite doit donc orienter les acteurs scolaires vers l'élimination de ces « zones de vulnérabilité » au sein des institutions et, à cet égard, leurs compétences sont centrales.

Pour ce faire, et dans la foulée des développements internationaux et nationaux en matière de politiques d'éducation inclusive, elle devrait viser simultanément à lutter contre les discriminations, l'intimidation, la violence et le décrochage, à offrir une éducation de qualité qui développe le plein potentiel de tous dans le respect de l'équité et des droits et libertés, et à préparer les élèves à devenir des citoyens responsables et engagés envers la justice, la résolution des conflits et la protection de l'environnement.

Cette nouvelle politique devrait se poser clairement comme inclusive, systémique et holistique, afin d'agir comme cadre de référence global, proposant aux écoles une démarche d'implantation et des outils pour mettre au jour les mécanismes préjudiciables et améliorer les pratiques de tous types.

Puisque l'équité consiste à soutenir les apprenants tout au long de leur parcours, la politique devrait donc cibler tous les ordres d'enseignement (du préscolaire à l'université) et offrir une continuité de services adaptés aux besoins, en facilitant les transitions entre secteurs. Enfin, une politique inclusive doit favoriser le développement d'une culture de coresponsabilité, d'engagement et de responsabilisation de tous, sous forme

d'écosystèmes de compétences dans chaque école, fondés sur les apprenants et le personnel comme ressources et sources de savoirs, savoir-faire et savoir-être. À cet égard, elle doit rendre obligatoire la formation sur la diversité dans tous les programmes universitaires pour le personnel scolaire, et intégrer des compétences interculturelles dans les référentiels ministériels.

*Plus de 200 personnes vont débattre de ces questions du 26 au 28 octobre à Montréal lors de la 2e Rencontre internationale du Réseau international Éducation et diversité, organisée par l'Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité, en croisant leurs regards sur les politiques inclusives et les défis de la formation du personnel scolaire sur ces enjeux au Québec, en France, en Suisse et en Belgique.*